



JUDO CLUB FOURAS – SAINT LAURENT

Autorisations

Saison 2022 - 2023

1) Droit à l'image

Au cours de l'année sportive, votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé lors des cours ou des différentes manifestations et compétitions organisées par le club.

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant
.....,

autorise

n'autorise pas

le Judo Club Fouras - St Laurent à utiliser l'image de mon enfant lors de publications presse (journal, lettre du maire...) ou sur internet (site internet du club ou de la fédération et Facebook du club).

Fait à, le |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Signature

.....

2) Autorisation en cas de problème médical

Nom du médecin traitant :

N° de téléphone :

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant
.....,

autorise

n'autorise pas

le Judo Club Fouras - St Laurent à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à, le |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Signature